

Conseil communal

VAULION

RAPPORT DE LA COMMISSION PREAVIS N° 2026/04 Demande de crédit pour mandat d'étude « RESEAU D'EAU POTABLE »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

Mesdames	Roch Solange, présidente
	Moriceau Véronique
Messieurs	Magnenat Pieric
	Roch Dylan
	Lorenzini Yan

S'est réunie en salle de Municipalité, le mercredi 27 mai 2026 afin d'analyser cette demande de crédit.

Etaient également présents :

Monsieur	Languetin Claude	Syndic
Messieurs	Goy Claude	Municipal
	Martignier Bernard	Municipal
	Perotti Danilo	Municipal
	Bersier Nicolas	Président du Conseil

La commission est unanime sur le fait que l'accès à l'eau pour tous est primordial et qu'elle ne coule plus de source comme ces dernières décennies mais à plutôt tendance à se faire rare en période de sec.

Le principe de bouclage des réseaux est une opportunité qui nous est offerte avec le projet éolien et financé entièrement par VOénergie jusqu'au Morez (tracé bleu sur le plan annexé).

Le présent préavis concerne toute l'étude du tracé rouge.

Nous n'avons pas manqué de relever ce montant de 190'000.- TTC qui est élevé, mais qui comprend un panel important de prestations comme :

- Etude de différentes variantes (tracé, implantation etc...)
- Plans divers.
- Coordination avec les spécialistes.
- Séances avec les différents services.
- Etablissement des documents techniques.
- Demandes d'autorisations
- Appel d'offre génie-civil, maçonnerie et appareillage et suivi.

Il est important de relever également que nous bénéficions de données déjà acquises par le bureau BR+ concernant le tracé bleu, financées par VOE qui devrait-être reprises et financée par notre commune si nous nous dirigeons éventuellement sur un autre bureau d'étude.

C'est pour cela que la Municipalité n'a pas demandé d'offres comparatives mais également afin de travailler avec un bureau local et de confiance.

Nous relevons également que la subvention de 45% de l'OFAG, la DGAV et de l'ECA sur le montant de l'étude n'est pas négligeable et qu'elle sera certainement équivalente en cas d'exécution par la suite.

Un deuxième aspect bénéfique et très important de cette étude est de créer une défense incendie sur cette partie du village qui en est complètement dépourvue à ce jour.

Et pour terminer, il faut être conscient que ce bouclage avec le réseau d'eau de Vallorbe est le seul possible, aucun autre ne serait réalisable et surtout réaliste.

La Commission remercie les membres de la Municipalité pour leur disponibilité et la bonne connaissance de leurs dossiers.

En conclusion, elle propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

- Vu le préavis municipal 2026/04 « Demande de crédit pour le mandat d'étude – RESEAU D'EAU POTABLE ».
- Oui le rapport de la Commission désignée pour l'étude de ce projet.
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

De décider :

- D'autoriser la Municipalité à réaliser cette étude « RESEAU EAU POTABLE » pour un montant de CHF 190'000.- TTC
- De financer cette étude par un emprunt auprès d'un établissement bancaire ou d'une autre institution de prêt ou de prélever ce montant sur la trésorerie courante selon les disponibilités du moment.
- D'affecter ce montant au compte 9141.3 à amortir sur une période de 10 ans.
- De relever la Commission de son mandat.

Vaulion, le 31 mai 2026

La Présidente :



Solange Roch

Le rapporteur :



Yan Lorenzini

